

Allinges, le 21 septembre 2020

## INFORMATION

### COUPES DE BOIS D'AFFOUAGE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que des coupes de bois de chauffage sont prévues en forêt communale.

Pour la bonne organisation de ces coupes, les habitants d'Allinges intéressés sont priés de s'inscrire en Mairie avant le 23 octobre 2020.

Ils devront être habitués à façonner du bois et équipés en matériel d'exploitation. Le règlement détaillé est consultable en mairie et sur le site de la commune ([www.allinges.fr](http://www.allinges.fr)).

Les coupes seront attribuées à 14 € le stère.

Le tirage des affouages se tiendra en mairie d'Allinges le samedi 7 novembre 2020 à 9h00.

Le Maire,

François DEVILLE

